

DATE DE PUBLICATION : 23 OCTOBRE 2023

**Le Directeur départemental adjoint**

**Délégation de signature donnée par le directeur départemental adjoint des Alpes-Maritimes au responsable du service de la sûreté, du contrôle et des moyens de Nice**

Vu délégation de signature donnée par M. Denis LAURETOU, Directeur régional de la région PACA, le 11 octobre 2023,

Délégation permanente est donnée à **Monsieur Jérémie ESKENAZI**, responsable du service de la sûreté, du contrôle et des moyens à Nice, à l'effet de signer, dans le respect des textes réglementaires en vigueur, tous actes ou décisions à caractère individuel, toute convention ainsi que tout document de nature à engager la Banque, pour la partie le concernant, soit le service de la sûreté, du contrôle et des moyens.

En cas d'absence ou d'empêchement de Monsieur Jérémie ESKENAZI, délégation est donnée à **Monsieur Norbert QUEROL**, adjoint au service de la sûreté, du contrôle et des moyens.

Fait à Nice, le 16 octobre 2023

Vincent MASSOL